

LE CHINESE BAN, une opportunité pour le recyclage des plastiques en France

Rencontre avec Marc-Antoine Belthé, Directeur Développement de l'activité Recyclage et Valorisation des Déchets de Veolia en France. Il revient pour nous sur le Chinese Ban et explique en quoi l'arrêt des importations chinoises de déchets peut être une opportunité pour la filière du recyclage du plastique en France, voire en Europe.



Marc-Antoine Belthé

Pouvez-vous nous rappeler le contexte du "Chinese Ban" ?

Le Chinese Ban est une évolution de la réglementation chinoise visant à limiter les pollutions générées par les activités industrielles de recyclage en Chine, en diminuant le volume de matières importées de l'Amérique du Nord ou de l'Europe. Il y a quelques années les autorités chinoises s'étaient engagées sur le renouvellement de l'industrie papetière en fermant les sites de faibles capacités ou utilisant la paille de blé comme matière première. Dans ces cas, le but était d'éviter des rejets aqueux polluants.

Pour le plastique, qui représentait des flux importés de l'ordre de 7 millions de tonnes, la Chine a décidé d'agir à la source, en fermant ses frontières à ce type de matières de recyclage, lorsqu'elles sont en mélange. Pour les cartons, la limite de matière impropre est passée de 5 à 0,5 %.

Comment l'activité Recyclage et Valorisation des Déchets de Veolia en France appréhende ce sujet ? Quelles sont les opportunités qui découlent de cette situation selon vous ?

Ce changement a été un véritable bouleversement pour la filière, car nous parlons de dizaines de millions de tonnes de matières de recyclage pour lesquelles les débouchés en Chine ont disparu, presque du jour au lendemain. Entre 2016 et 2019, la Chine a divisé par 3 les importations de papier - de 27 à 10 millions de tonnes - et par 10 celles de plastiques. Elle vient de confirmer qu'elle cessera d'importer des papiers-cartons en 2020. Nous sommes en train de vivre un bouleversement d'ampleur et de vitesse encore jamais connu sur le marché des matières premières. La disparition de certains flux nous pousse à revoir certains de nos modèles économiques et notre organisation. Des débouchés alternatifs ont émergé, souvent créés par des délocalisations d'usines chinoises, dans les pays du Sud-Est asiatique, mais leurs capacités ne compensent pas celles qui ont fermé en Chine. En France, nous renforçons nos capacités et nos solutions de tri à la source. En parallèle, cela nécessite aussi d'accompagner le développement d'une filière de recyclage en Europe. Nous investissons notamment dans l'accélération de la transformation du plastique pour être en capacité de le recycler nous-mêmes dans des géographies plus proches du lieu de production de déchets. Notre objectif est d'aller beaucoup plus vite dans le développement des capacités et des boucles de recyclage sur nos territoires et en Europe.

Quels sont vos objectifs et axes de développement sur ce marché ?

Au niveau mondial, Veolia cible un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros pour le recyclage

des plastiques à horizon 2025, dans la continuité de la politique lancée par le Président du groupe il y a 3 ans. Dans ce cadre, nous avons développé les capacités des unités existantes et nous en avons créé de nouvelles.

Nous avons fait monter en compétence toute la chaîne en amont, afin de préparer les plastiques issus des déchets au recyclage. En parallèle, nous sommes impliqués dans le développement de la demande en plastiques recyclés.

Qu'en est-il des enjeux qui découlent de ce nouveau positionnement ?

Veolia est un acteur engagé : depuis des années, nous contribuons au développement de solutions qui permettent d'accélérer le développement du recyclage des plastiques. Aujourd'hui, l'enjeu est de structurer une offre de qualité pour convaincre de nouveaux clients à utiliser du plastique recyclé. À une plus grande échelle, nous apportons des solutions vertueuses aux problématiques de pollution, de préservation des ressources, et de développement de boucles d'économie circulaire qui sont au cœur des préoccupations des citoyens. X

EN BREF

- 15 378 collaborateurs ;
- 16 millions d'habitants desservis en collecte pour le compte des collectivités locales ;
- 60 000 entreprises clientes ;
- 4 millions de tonnes de matières premières recyclées réintroduites dans l'économie chaque année.

Chiffres relatifs à l'activité Recyclage et Valorisation des déchets de Veolia en France.